

# Avant-propos

Le Pacte des solidarités annoncé par la Première ministre entend approfondir la dynamique d'investissement social impulsée par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en 2018. Pour la période 2024 à 2027, ce Pacte conforte la démarche partenariale initiée avec les acteurs de solidarité au plan régional et départemental, en particulier les collectivités territoriales et les associations. Il repose sur quatre piliers : la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ; l'amplification de la politique d'accès à l'emploi pour tous ; la lutte contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ; la construction d'une transition écologique solidaire.

Prévenir et lutter contre la pauvreté impliquent une connaissance fine des réalités territoriales et des parcours de vie des personnes exposées à la précarité. Ce panorama se veut un état des lieux régional, tel un atlas de la pauvreté et des facteurs d'aggravation de ces situations. Il s'inscrit dans un contexte d'élaboration des diagnostics préalables à la démarche de contractualisation territoriale engagée, en vue des futurs Pactes locaux des solidarités.

Une description générale de la pauvreté rappelle que les Pays de la Loire sont moins touchés que d'autres régions. Il n'en reste pas moins que près de 400 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire dans la région, dont 120 000 enfants, et que coexistent différentes formes de pauvreté. Comme au niveau national, les familles monoparentales sont ainsi plus exposées avec un taux de pauvreté de 26,9 %, contre 10,5 % en moyenne régionale. Le taux de pauvreté est également plus élevé pour les moins de 30 ans à 17,5 %.

Une typologie en six profils permet ensuite de mieux identifier la diversité des situations de pauvreté. Ces profils sont construits à partir de la position dans l'emploi des personnes en situation de pauvreté, de leur âge et du type d'occupation de leur logement. Cette typologie permet de caractériser les populations pauvres selon les territoires, au maillon départemental et intercommunal.

Quatre zooms thématiques viennent ensuite compléter ce panorama. Ils abordent l'impact des séparations sur le niveau de vie, le lien entre les fragilités sociales et les inégalités de santé, les caractéristiques des allocataires de prestations sociales et les disparités de revenus au sein de Nantes Métropole. Ces éclairages illustrent les interdépendances entre l'exposition aux situations de pauvreté et de multiples facettes du contexte de vie des ménages.

Enfin, la pauvreté pouvant se superposer à d'autres fragilités et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants, une approche cartographiée en sept thèmes est présentée.

Fruit d'un partenariat national entre l'Insee et la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ce dossier vise à accompagner les échanges avec l'ensemble des acteurs engagés dans les politiques d'aide et de remédiation pour les ménages et les territoires concernés. Un dossier du même type est ainsi proposé dans chaque région, afin de mettre en relief les enjeux communs, et les spécificités propres aux espaces régionaux.

**Le préfet de la région  
Pays de la Loire**

Fabrice Rigoulet-Roze

**Le commissaire à la lutte  
contre la pauvreté auprès du préfet  
de la région Pays de la Loire**

François Gautier

**Le directeur régional  
de l'Insee  
des Pays de la Loire**

Arnaud Degorre